

## Communiqué de presse Cluses, 10 juillet 2023

### **SYNDICAT NATIONAL DU DECOLLETAGE, UNE ASSEMBLEE GENERALE 2023 SOUS LE SIGNE DE L'ACCELERATION CONJOINTE DE LA PROFESSION ET DE SON ORGANISATION PROFESSIONNELLE REPRESENTATIVE.**

**Lors de l'Assemblée Générale du Syndicat National du Décolletage qui s'est tenue jeudi 29 juin à ID Center, Cluses, Alain Appertet a été réélu Président pour un deuxième mandat, toujours aussi déterminé à contribuer au renforcement la profession.**

Le Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents - renforcé de 3 nouveaux administrateurs, Sophie Jacquemoux (JACQUEMOUX DECOLLETAGE), Edouard Ravinet (RAVINET DECOLLETAGE) et Philippe Hauteville (AMD DECOLLETAGE – Groupe SAVOY INTERNATIONAL) - s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale afin de procéder au vote et à l'élection du Président du SNDEC. Alain Appertet a été réélu par ses pairs pour représenter la profession pour 3 nouvelles années.

**Cette assemblée générale a été l'occasion pour Alain Appertet de présenter le bilan de son 1<sup>er</sup> mandat, dans un environnement de crises multiples et successives à surmonter, et de fait sous le signe de la mobilisation et du soutien sans précédent.**

Le Président a ainsi rappelé son ambition indéfectible d'œuvrer toujours plus collectivement dans le sens des intérêts de la profession du décolletage, dont les enjeux de transformation sont incommensurables. Ainsi, Alain APPERTET est revenu sur sa volonté initiale de « parler d'une seule voix » et d'œuvrer collectivement dans le sens des intérêts de la profession du décolletage usinage, qui l'a animé tout au long de son premier mandat.

Son positionnement de proximité avec le tissu de TPE/PME industrielles, est en effet résolument rassembleur et fédérateur. C'est pourquoi dans la feuille de route de son prochain mandat le Président a inscrit, en toute cohérence avec l'évolution de la profession, la concrétisation du développement de la représentativité du SNDEC pour les deux codes 2562, en incluant les usineurs 2562B, et ce à l'échelle nationale. Alain Appertet a de fait exprimé son souhait d'ouvrir le syndicat aux usineurs et d'élargir le champ d'actions du SNDEC aux autres bassins industriels. Dans les mois à venir : **« nous nous donnerons les moyens, en cohérence avec la feuille de route du CETIM, notre partenaire technique avec qui j'entends développer nos partenariats de terrain, d'aller à la rencontre des usineurs ; je souhaite aller à la rencontre des décolleteurs et des usineurs, resserrer les rangs de ces professions aux intérêts communs et contribuer ainsi à déployer les services du Syndicat national du Décolletage sur l'ensemble du territoire national. »**

**Ces 3 premières années de présidence ont permis de relever le défi de construire et de déployer un nouveau plan d'actions stratégiques, co-élaboré avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire, et soutenu par le ministère de l'économie et des finances via une convention signée avec la Direction Générale des Entreprises en janvier 2021.**

Alain APPERTET a souhaité que l'on se souviennent encore un peu plus à quoi une organisation telle que le SNDEC doit servir : **« Les crises qui s'enchainent et s'empilent tel un mille-feuille sont autant de nouveaux révélateurs de l'importance pour des petites et moyennes entreprises comme les nôtres d'avoir un syndicat professionnel performant dans sa capacité de soutien opérationnel et dans son lobbying. »**

Et d'insister : **« ... c'est la force de notre lobbying qui permet à notre profession d'être soutenue de manière importante dans le cadre du plan vallée de l'Arve et d'être la seule profession, encore à ce jour, à disposer d'un plan de soutien spécifique pour soutenir sa diversification de marché et sa mutation. Je remercie, notamment notre Directrice Camille Pasquelin Vauthier, pour tout le travail mené depuis 2021, pour arriver à ce résultat de déploiement d'actions efficaces à l'accompagnement des TPI PMI dans leur diversification, dont par exemple, l'accélérateur Bpifrance spécialement développé pour elles, dont la seconde promotion sera lancée fin novembre 2023. »**

**Les perspectives et les enjeux actuels de l'univers décolletage-usinage stimule toujours plus le président réélu déjà très engagé dans le soutien et la défense de la sous-traitance industrielle des nombreuses filières stratégiques du CNI, dont l'automobile, l'aéronautique, la santé, et encore, le ferroviaire et le luxe.**

Par ailleurs, depuis septembre 2021, avec sa nouvelle Directrice, Camille PASQUELIN VAUTHIER, aux opérations, le conseil d'administration a réalisé un travail de fond pour renforcer les fondations du Syndicat.

L'année 2022 a permis de reconstruire l'écosystème après les ruptures importantes qu'avaient subi le réseau de partenaires économiques l'année précédente, en apaisant avec volontarisme les tensions sur le territoire. Dans un esprit de coopération et d'intelligence collective indispensable, Alain APPERTET et son Bureau ont réussi à renforcer l'organisation professionnelle, toujours au bénéfice de la défense des intérêts des entreprises industrielles représentées. Avec leur Directrice, ils ont œuvré pour consolider les partenariats avec les deux chambres consulaires CMA et CCI, la CSM, les organisations patronales, les pôles de compétitivité sectoriels (comme CARA et CIMES), et aussi en contribuant largement à la création et à la feuille de route de l'antenne haut-savoyarde de l'agence économique régionale, Auvergne Rhône Alpes Entreprises.

Au titre de son mandat de Président, Alain APPERTET siège au conseil d'administration de la FIM\*, ce qui lui a permis de concrétiser des travaux d'influence avec des personnes leaders d'opinion et décideurs, autant de soutien à la profession sous-traitance industrielle de décolletage-usinage.

Une relation de proximité a été construite avec les élus locaux et les collectivités, et d'ailleurs Jean-Philippe Mas, Vice-Président du Département, Président de la 2CCAM, et maire de Cluses, capitale mondiale du Décolletage, a pris la parole, pour rappeler son soutien sans faille à l'industrie, et l'importance des collaborations avec le SNDEC pour le développement économique du territoire productif durable de la vallée de l'Arve. Il a souligné la co-élaboration avec la CCFG de la candidature à l'AMI Rebond Industriel – France 2030, auquel le SNDEC a largement contribué.

Un remerciement particulier a été exprimé aux élus nationaux du territoire, sénateurs et députés, qui pendant ces 3 dernières années particulièrement agitées, ont porté au plus haut sommet de l'Etat, les alertes éclairées, messages constructifs et recommandations de mesures, favorables au développement des entreprises industrielles, du syndicat. Et dans le contexte de conquête de main d'œuvre genevoise agressive (NDRL atelier « Comment bien postuler en Suisse » sur le territoire français frontalier ; article de promotion de l'embauche suisse dans la PQR ; décret sur le télétravail transfrontalier relayé par bon nombre de députés et sénateurs...), Alain APPERTET a d'ailleurs réappuyé fortement, à l'adresse des parlementaires, sur la problématique cruciale de recrutement de compétences, essentielles pour la transformation durable et compétitive des entreprises industrielles.

**« Il faut tout faire pour faciliter la fidélisation et renforcer l'attractivité de l'embauche en vallée de l'Arve ; faciliter la mobilité géographique, l'accès au logement et l'implantation des familles ; permettre aux employeurs de relever le net salarié en allégeant les charges etc. »** s'est-il ainsi exprimé.

Enfin le Président APPERTET, a rappelé les travaux des plus efficaces avec les représentants de l'Etat en Région et sur Département, et les services de Monsieur le Préfet de Haute-Savoie. Un réseau d'influence et de représentation particulièrement solide : **« ...tous ces officiels, décideurs publiques et économiques étaient d'ailleurs avec nous pour la cérémonie des 125 ans de votre syndicat représentatif »**.

Sur le champ des activités opérationnelles, Alain APPERTET a évoqué avec insistance la promotion des formations et des métiers de l'industrie, avec l'ouverture d'Open SMILE© à ID Center en début d'année, version permanente et numérique de son outil SMILE©, dont une nouvelle organisation événementielle est planifiée au SIMODEC 2024.

Dans le domaine majeur de la performance environnementale des entreprises, primordiale en matière de durabilité du tissu productif et d'attractivité territoriale, le SNDEC a, avec la gouvernance d'un COPIL élargi représentatif du plan de protection de l'atmosphère 2, et la prestation du CETIM, finalisé l'étude sur les rejets atmosphériques, qui va nous permettre de conduire un plan d'actions correctives et de communiquer positivement sur les améliorations de la qualité de l'air dans la vallée. Et sur le plan de l'eau, le SNDEC poursuit depuis 15 ans avec efficacité, son rôle d'ambassadeur et de technicien environnemental industriel, mandaté par l'agence de l'eau pour mener les diagnostics d'entrée, avec le concours des EPCI pour le contrôle des branchements, orienter les industriels sur leurs équipements à moindre impact environnemental, et opérer la réception des travaux.

**Et plusieurs projets en matière d’accompagnement à la décarbonation de l’industrie et la performance énergétique des entreprises industrielles de décolletage usinage sont d’ores et déjà lancés avec l’équipe.**

**En clôture de son Assemblée Générale, le SNDEC a choisi de proposer au plus grand nombre, adhérents et partenaires, d’assister à une conférence exceptionnelle et inspirante, menée par Robin GAILLARDET, ultra-trailer professionnel expert en stratégie de course et performance extrême. Ces propos sur : « stratégie de course dans un environnement incertain, sens de l’effort et gestion dans la durée, développement des capacités d’adaptation, tout cela transposé au monde de la performance entrepreneuriale industrielle. », ont particulièrement percuté et inspiré les dirigeants industriels.**

Puis ce rassemblement annuel s’est prolongé autour d’un cocktail dinatoire et musical, moment convivial propice aux échanges, qui a débuté avec la célébration du départ à la retraite de Claire GAYDON, Assistante de Direction du SNDEC pendant 25 ans. La nouvelle équipe emmenée par Camille Pasquelin Vauthier, sera au complet dès la rentrée de septembre 23, de quoi poursuivre sur la bonne lancée le soutien concret et dynamique des entreprises industrielles de décolletage usinage de France, souhaité par le Président réélu et son nouveau conseil d’administration.

---

***A propos du Syndicat National du Décolletage***

*Le Syndicat National du Décolletage représente les entreprises de décolletage de France, lesquelles comptaient au dernier recensement 450 entreprises réalisant un chiffre d’affaires consolidé de 2.1 milliards d’euros en 2022.*

*Le SNDEC a un rôle de soutien, représentation, promotion et défense des intérêts des entreprises du décolletage. Attirer et fidéliser de nouveaux talents, agir sur l’environnement, favoriser le développement international et l’innovation globale sont des priorités d’action pour le syndicat. Les initiatives menées privilégient la dynamique collective pour accélérer la transformation de la sous-traitance industrielle. Le Syndicat met son influence au profit de la compétitivité des industriels du décolletage et plus largement de l’usinage.*

**Restons connectés sur :**

**Facebook**

**LinkedIn**

**[www.sndec.com](http://www.sndec.com)**

\*FIM : Fédération des Industries Mécaniques - MECALLIANS